

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU JEUDI 6 MAI 2021

Le jeudi 6 mai 2021 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

## **Présents :**

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Sandrine RAMBAUD, Coralie GERAULT, Annabelle FOUQUET, Aline LEBRETON et Aurore BIBRON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Daniel GERAULT, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS, Loïc JORRE, Denis MARCHAND, Stéphane MANCEAU et Damien COUILLEAUX.

**Absents excusés :** Néant

**Secrétaire de séance :** Aline LEBRETON

## ORDRE DU JOUR

- I. DEVIS ENFOUISSEMENT RESEAUX TELEPHONIQUES
- II. BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE
- III. ECOLE : REMPLACEMENT DE STORES
- IV. DROITS DE PREEMPTION
- V. RESSOURCES HUMAINES : RECRUTEMENT SAISONNIER
- VI. QUESTIONS DIVERSES

### I-DEVIS ENFOUISSEMENT RESEAUX TELEPHONIQUES

Christelle Beaudouin présente au conseil municipal le devis de la société Elitel pour l'enfouissement du réseau téléphonique dans le cadre de la fibre optique. Pour rappel, un poteau seul coutait 400€ x 120 poteaux soit 48 000€. Cette demande de devis a été réalisée dans l'objectif d'étudier une alternative à l'implantation aérienne de la fibre sur poteaux prévue par Mayenne Fibre dans sa convention.

Le devis pour l'enfouissement a été fait avec différentes options dont l'option n°1 avec une longueur minimale pour un coût de 160 000€.

Au vu du montant de cet enfouissement et qu'aucune aide n'est prévue sur 2021, cet enfouissement serait à la charge de la commune.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, au vu du devis de la société Elitel de ne pas enfouir le réseau téléphonique puisque la mise en place de la fibre par poteaux est prise en charge à 100% par le département.

## **II-BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE**

Mickaël DELAHAYE informe le conseil qu'une décision modificative sur le budget principal est nécessaire dans le cadre du paiement d'un dépôt de caution.

**DELIBERATION** : Le conseil valide, à l'unanimité, la décision modificative n°1.

## **III-ECOLE : REMPLACEMENT DE STORES**

René Vaugeois présente au conseil le devis de la Société Pellerin pour le changement des stores d'une classe d'un montant de 822€ HT.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de la société PELLERIN d'un montant de 822 € H.T pour le remplacement de stores à l'école.

## **IV-DROITS DE PREEMPTION URBAIN**

Biens concernés par un droit de préemption urbain :

- 68 rue des Tisserands,
- 31 rue de la Chapelle,
- Terrain section B 1015 rue de l'Houllière,
- Terrain section B 262 rue de l'Houllière.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas préempter pour les biens sis :

- 68 rue des Tisserands
- 31 rue de la Chapelle
- Terrain cadastré B 1015 Le bourg

**Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de préempter le bien section B 262 rue de l'Houllière pour un montant de 49 000€ pour motif d'intérêt général lié à la nécessité de densification de l'habitat.**

Mickaël Delahaye ne participe pas au vote pour ce dossier.

## **IV-RESSOURCES HUMAINES : RECRUTEMENT SAISONNIER**

Mickaël Delahaye informe le conseil que Pierre Boulanger qui a déjà travaillé pour notre commune sera employé en CDD au service technique jusqu'à fin septembre minimum. Dans le contexte sanitaire actuel et par nécessité de service, il pourra être amené à rejoindre le service animation jeunesse en renfort étant diplômé du BAFA et disposant d'expériences significatives en la matière

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le recrutement de Pierre Boulanger comme agent communal en CDD à compter du 10 mai 2021 et jusqu'à la fin du mois de septembre 2021.

## **VI-QUESTIONS DIVERSES**

### **+ Revitalisation étude de viabilisation du centre bourg**

Mickaël Delahaye a échangé avec différents commerçants de la commune concernant la problématique de dynamisation du centre bourg. Afin de faire les choix le plus opportuns entre les problématiques liées à l'habitat et l'activité commerciale, celui-ci propose de mandater une structure d'étude pour porter ce projet en concertation avec les habitants, les acteurs économiques et la municipalité.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mickaël Delahaye à lancer une étude sur la dynamisation du centre bourg.

### **+ Régulation circulation route du Bois au parc : limitation de vitesse ou accès interdit sauf riverain**

Après échange sur le sujet, il est proposé au conseil de mettre en place deux panneaux 30 km/h et deux panneaux avec présence d'animaux sur ce tronçon de voie communale avant les sites d'habitations et d'activité proches de la voie verte.

Aurore Bibron ne participe pas au vote.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal, à l'unanimité, valide :

- Le passage de la route le Bois au parc à 30 km/h au lieu de 80 km/h
- L'achat de deux panneaux 30 km/h et de deux panneaux « présence d'animaux ».

### **+ Bascule**

Mickaël Delahaye informe le conseil que la bascule a été détériorée sans qu'une déclaration d'accident n'ait été réalisée et demande au conseil si cette bascule doit être réparée. En effet, depuis plusieurs années, le nombre d'utilisateurs déclarés pour ce service ne cesse de baisser. Un devis de travaux pour mettre en place des barrières, un système de badge et assurer un entretien régulier avaient été réalisés par le passé et permettait d'entrevoir le coût d'un service fortement déficitaire pour la collectivité. La question d'une gestion déléguée ou de mise à disposition se pose pour l'avenir de ce service.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une abstention, de ne pas réparer pour le moment la bascule le temps de la réflexion d'un autre mode de gestion.

### **+ Tarifs camp et sorties ALSH 2021**

Denis Marchand présente au conseil les différentes sorties ALSH proposées pour cet été :

**Sortie sur 3 jours avec plusieurs activités** : Tir à la carabine, Canoé, May'n Loisirs, Karting avec le transport en minibus loués au garage de la commune.

Il resterait à charge 453€ pour la commune.

QF	Tarifs commune	Tarifs Hors commune
QF>900	115 €	135 €
QF de 600 à 899	105 €	125 €
QF<600	95 €	115 €

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les activités et les tarifs proposés avec un reste à charge communal estimé à 453€.

**Stage équitation : 19 au 21 juillet**

QF	Tarifs commune	Tarifs Hors commune
QF>900	80 €	100 €
QF de 600 à 899	70 €	90 €
QF<600	60 €	80 €

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le stage équitation ainsi que les tarifs proposés pour cette activité.

**Sortie du 13 juillet au zoo de Champrepus**

QF	Tarifs commune	Tarifs Hors commune
QF>900	30 €	36 €
QF de 600 à 899	28 €	34 €
QF<600	26 €	32 €

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la sortie du 13 juillet au zoo de Champrepus ainsi que les tarifs proposés.

**Sortie du 26 août à Festiland pour tous âges**

QF	Tarifs commune	Tarifs Hors commune
QF>900	34 €	39 €
QF de 600 à 899	32 €	37 €
QF<600	30 €	35 €

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la sortie du 26 août à Festiland ainsi que les tarifs proposés.**

#### **+ Terrain consorts Laumonier proche école**

Mickaël Delahaye informe le conseil que le terrain des consorts Laumonier proche de l'école est à vendre au prix de 8 000€ hors frais. Ce terrain a un intérêt communal dans le cadre de la sécurisation/salubrité des abords de l'école, et/ou d'agrandissement de cours annexe, et/ou de l'étude d'un projet de restaurant scolaire et/ou d'enjeux de tout autres projets d'aménagement communal et de développement de l'école dans une vision moyen/long terme. Il paraît nécessaire de prendre le temps de la réflexion et de mener les investigations collectives pour se projeter de manière cohérente.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité avec une voix contre, l'acquisition du terrain cadastré B 1027 proche de l'école des consorts Laumonier pour un montant total de 8 000€ hors frais.**

#### **+ Acquisition Rotovator**

Mickaël Delahaye informe le conseil que la commune a acquis un rotovator pour le service technique au prix de 600€ conformément à la demande des agents d'une largeur de 1,80m. Celui-ci reste à équiper d'un cache de prise de force avant utilisation par les services.

#### **+ Achat barbecue plan d'eau**

Mickaël Delahaye informe le conseil que l'association de la pêche a fait 3 devis pour l'achat d'un barbecue pour le plan d'eau. Le devis retenu est celui de 189€ TTC en concertation avec le Président de l'association. L'association se charge de récupérer celui-ci, la pose sera réalisée par le service technique communal.

#### **+ Don du sang : Organisation d'une marche le 13 juin 2021 suivant l'état sanitaire**

Mickaël Delahaye informe le conseil que l'association ASDSB 53470 organise une marche le 13 juin 2021 sur notre commune. Cette activité se déroulera sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

#### **+ Encaissement chèque Groupama**

**DELIBERATION : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mickaël Delahaye à encaisser pour le compte de la commune le chèque de Groupama d'un montant de 674,65€.**

#### **+ Commémoration du 8 mai 2021**

La commémoration aura lieu samedi 8 mai mais en comité restreint par rapport au COVID-19 comme le précise l'arrêté préfectoral.

 **Planning permanence élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021**

Le 20 juin 2021 :

<b>Créneaux horaires</b>	<b>Conseillers municipaux présents</b>	<b>Absents</b>
8h-11h30	Aline, Aurore, Denis, Stéphane	
11h30-15h	Damien, Josiane, Daniel, Christelle	
15h00-18h	René, Sandrine, Loïc, Raymond	
Dépouillement	René, Sandrine, Loïc, Josiane, Raymond, Christelle, Mickael, Aline	

Le 27 juin 2021 :

<b>Créneaux horaires</b>	<b>Conseillers municipaux présents</b>	<b>Absents</b>
8h-11h30	Loïc, Aurore, Mickael, Annabelle	Aline, Damien, Denis, Josiane, Sandrine
11h30-15h	Coralie, Aline, Christelle, Marie-Claude	
15h00-18h	Benjamin, René, Daniel, Raymond	
Dépouillement	Benjamin, René, Daniel, Raymond, Christelle, Aline (18h30)	

Annabelle Fouquet présente au conseil les règles de tenue des bureaux de vote pour les élections.

Il faut également que la commune s'équipe de 3 plexis, l'état aide les communes à hauteur de 150€ par plexi.

Annabelle Fouquet est chargée du suivi de ce dossier.

*Il est 00h40, la séance est levée.*

*Le maire,*

*Mickaël DELAHAYE*

*Le secrétaire de séance,*

*Aline LEBRETON*